

Action sociale interministérielle

Restauration collective (taux fixé par la Fonction publique)	1,26 € par repas aux agents dont l'indice net majoré est inférieur ou égal à 477.
Aide à la famille (aide aux parents séjournant en maison de repos avec leur enfant)	23,36 € par jour et par enfant (pas de condition de ressources).
Séjours pour enfants	
Centre de vacances avec hébergement (par jour)	7,50 € enfants de moins de 13 ans, 11,35 € enfants âgés de 13 ans à 18 ans.
Séjours en centres de loisirs sans hébergement	5,41 € par jour, 2,73 € par ½ journée.
Maisons familiales de vacances agréées et gîtes de France	7,89 € en pension complète, par jour, 7,50 € autre formule, par jour.
Séjours dans le cadre éducatif	77,72 € pour forfait de 21 jours ou plus, 3,70 € par jour pour un séjour d'une durée inférieure.
Séjours linguistiques	7,50 € par jour, enfants de moins de 13 ans, 11,36 € par jour, enfants âgés de 13 ans à 18 ans.
Enfants handicapés	
Allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans	163,42 € mensuels.
Séjours en centres de vacances spécialisés	21,40 € par jour.
Allocation spéciale pour jeunes adultes atteints d'une maladie chronique ou d'un handicap et poursuivant des études, un apprentissage ou un stage de formation professionnelle au-delà de 20 ans et jusqu'à 27 ans	Voir avec la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) du département de résidence.

Aides gérées par des organismes extérieurs

Chèques vacances	Pour les salariés ou retraités de l'État, sous conditions de ressources : il s'agit d'une épargne effectuée par l'agent, abondée par une participation de l'employeur. La participation de l'employeur est calculée en fonction du montant épargné. Elle peut aller de 10 à 25% de bonification. https://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr/cv/web/home
Aide à l'installation des personnels	Aide financière non remboursable, d'un montant maximum de 900 € destinée aux agents qui s'installent en Île-de-France, en Provence-Alpes-Côte d'Azur ou en zones urbaines sensibles (ZUS) après un concours ou un recrutement sous certaines conditions. aip@mfpsservices.fr et www.aip-fonctionpublique.fr
Aide garde d'enfant de 0 à 6 ans (fusion des aides de 0-3 et de 3-6)	www.cesu-fonctionpublique.fr et information générale au 01 74 31 91 06

Action sociale ministérielle

Service social

Les consultations des assistantes de service social	Réseau d'assistants de service social sur le territoire national : - Île-de-France : service social du ministère de la Culture. - Autres régions : service social du ministère de l'Intérieur.
Secours	Attribués à titre exceptionnel par la commission des secours sur dossier instruit par les assistantes de service social. Montant maximum : 2 000 € .
Prêts sociaux	Prêts à taux zéro attribués par une commission issue du conseil d'administration de l'Association pour l'action sociale, culturelle et sportive (AAS) du ministère de la Culture après instruction par une conseillère en économie sociale et familiale. Montant maximum : 2 000 € . Durée de remboursement : 36 mois maximum.

Autres aides

Aide aux frais d'obsèques	Un secours exceptionnel peut être accordé pour les obsèques d'un ascendant ou descendant direct se déroulant à l'étranger (hors Europe) ou dans les DOM.
Aide exceptionnelle au départ à la retraite	2 000 € versés une seule fois aux agents dont le montant de la retraite est inférieur au minimum vieillesse.

Consultations spécialisées

Consultations logement	Consultations mensuelles gratuites assurées par l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement). Prendre rendez-vous auprès de l'association pour l'action sociale, culturelle et sportive (AAS) : Tél. : 01 40 15 51 60, mél. : aas@culture.gouv.fr .
Consultations juridiques	Consultations mensuelles gratuites assurées par un conseiller juridique du CIDFF de Paris. Prendre rendez-vous auprès de l'AAS.
Permanences des 3 organismes "Mutuelles" référencés	Permanences trimestrielles dans les locaux du 182 rue Saint-Honoré, Paris 1 ^{er} (voir l'intranet Sémaphore).
Accompagnement budgétaire	Aide à la gestion budgétaire apportée par une conseillère en économie sociale et familiale. Prendre rendez-vous auprès de l'AAS : Tél. : 01 40 15 51 60, mél. : aas@culture.gouv.fr .

Logement social

Logement social	- Parc immobilier préfectoral (offres visibles sur www.balae.logement.gouv.fr), - Parc immobilier ministériel.
Aide au déménagement	Aide de 335 € à 504 € versée pour un déménagement concernant la résidence principale (voir plafonds page 3).

Restauration collective

	Politique tendant à l'harmonisation tarifaire. Participation aux frais de restauration.
--	--

Aides à la famille

Aide aux familles mono parentales	400 € pour le premier enfant et 50 € par enfant supplémentaire.
-----------------------------------	---

Aide aux frais de scolarité	• 100 € pour un enfant en collège public ou privé sous contrat d'association, • 280 € pour un enfant en lycée public ou privé sous contrat d'association, • 420 € pour un enfant poursuivant des études supérieures.
Aide pour la garde d'enfants de 6 à 12 ans	Montant de l'aide : 50% du montant dépensé en garde l'année précédente avec plancher de 50 € (100 € de garde) et plafonds à 300 € pour 1 enfant, 350 € pour 2 enfants et 400 € pour 3 enfants.
Soutien à la garde d'enfants handicapés	Prise en charge de 50% des frais de garde déclarés avec plafond de 500 € pour 1 enfant handicapé ; 550 € pour deux enfants handicapés et 600 € pour 3 enfants handicapés.
Aide au BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur)	200 € sur l'ensemble du cursus du BAFA.

Vacances loisirs

Colonies de vacances, classes de découverte, séjours linguistiques pour enfants organisés exclusivement par l'AAS (tarifs modulés en fonction des ressources du foyer). Les aides individuelles sont versées par le Bureau de l'action sociale.

Vacances en famille	• 69 €/an par enfant pour séjour chez grands-parents, oncles et tantes, • 84 €/an par enfant pour séjour camping, location, hôtel.
Centre de vacances Mont-Dauphin	Vacances d'été ou d'hiver à tarifs préférentiels IGESA (Institution de gestion sociale des armées). Info auprès du Bureau de l'action sociale. www.montdauphin.com
Associations de personnel	Implantées à Paris, en région parisienne et dans les directions régionales des affaires culturelles, elles proposent à leurs adhérents des activités culturelles, sportives et sociales (liste des associations jointe).
Carte culture	Gratuité d'entrée et réductions tarifaires sur produits dérivés dans les établissements du Ministère pour l'agent et un accompagnant. Réservé aux agents rémunérés sur le budget du Ministère.

Sauf indication contraire, les aides sont versées une fois par an au maximum.

Toutes les aides mentionnées ci-dessus sont soumises aux plafonds de ressources suivants (sauf les aides concernant les enfants handicapés) :

Plafonds allocations ministérielles			Plafonds de ressources appliqués pour l'aide au déménagement						
				Montant de l'aide 504 €		Montant de l'aide 420 €		Montant de l'aide 335 €	
				Agent seul	Couple	Agent seul	Couple	Agent seul	Couple
	Agent seul	Couple	Sans enfant	16 978 €	22 343 €	19 099 €	25 137 €	21 220 €	27 929 €
1 enfant	26 931 €	33 667 €	1 enfant	23 507 €	26 932 €	26 442 €	30 300 €	29 381 €	33 667 €
2 enfants	28 057 €	38 904 €	2 enfants	24 484 €	31 122 €	27 544 €	35 013 €	30 607 €	38 904 €
3 enfants	30 548 €	40 899 €	3 enfants	26 660 €	32 718 €	29 994 €	36 809 €	33 326 €	40 899 €
4 enfants	34 789 €	47 381 €	4 enfants	30 360 €	37 906 €	34 156 €	42 643 €	37 951 €	47 381 €
5 enfants	39 776 €	53 864 €	5 enfants	34 714 €	43 091 €	39 052 €	48 479 €	43 392 €	53 864 €

Informations et contacts disponibles sur Sémaphore : <http://semaphore.culture.gouv.fr>

Liste des associations de personnels du ministère de la Culture

Associations de Paris et d'Île-de-France

Association pour l'action sociale culturelle
et sportive (AAS)
182 rue Saint-Honoré, Paris 1^{er}
Tél. : 01 40 15 51 60

Association Étude et Action
3 rue de Valois, Paris 1^{er}
Tél. : 01 40 15 32 16

Association de la bibliothèque nationale
de France
Quai François Mauriac, 75706 PARIS
Tél. : 01 53 79 45 08

Comité d'entraide sociale du laboratoire
de recherche des monuments historiques
29 rue de Paris, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE
Tél. : 01 60 37 77 80

A.S.C.A.N.
59 rue Guynemer, 93380 PIERREFITE-SUR-SEINE
Tél. : 01 75 47 23 85

A.C.V.F. (association Carrousel Versailles Flore)
du C2RMF
Palais du Louvre, 14 quai F. Mitterrand, Paris 1^{er}
Tél. : 01 40 20 24 64

M'OC (Musée d'Orsay Club)
62 rue de Lille, 75343 PARIS CEDEX 07
Tél. : 01 40 49 49 31

Association des agents du centre national
du cinéma et de l'image animée (CNC)
12 rue de Lübeck, 75784 PARIS
Tél. : 01 44 34 38 69

CEMMA (Mobilier national)
42 avenue des Gobelins, 75013 PARIS
Tél. : 01 44 08 52 06

Association "Le Renouveau"
Palais national, 77300 FONTAINEBLEAU
Tél. : 01 60 71 50 84 / 21 65

Association échiquéenne du château de
Versailles
1 place Gambetta, 78000 VERSAILLES
Tél. : 01 30 83 74 25

Association du personnel du Centre Pompidou
Rue Beaubourg, 75004 PARIS
Tél. : 01 44 78 40 39

Associations en régions

Association régionale des personnels de la DRAC
2 place de la République, 67000 STRASBOURG
Tél. : 03 88 15 57 28

Association des agents du ministère de la
Culture en Aquitaine
54 rue Magendie, 33074 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 05 57 95 01 58

Association du personnel des affaires
culturelles de la région Auvergne
4 rue Pascal, BP 378, 63000 CLERMONT-FD CEDEX
Tél. : 04 73 41 27 58

Association culture et loisirs de Bourgogne
41 rue Vannerie, 21000 DIJON
Tél. : 03 80 68 50 37

Association des services culturels de Bretagne
6 rue du Chapitre, 35044 RENNES CEDEX
Tél. : 02 99 29 67 74

Association pour l'action sociale, sportive et
culturelle du Centre
6 rue de la Manufacture, 45043 ORLÉANS CEDEX
Tél. : 02 38 78 85 59

Association des services culturels de l'État en
Champagne-Ardenne
3 Fg St-Antoine, 51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél. : 03 26 70 36 86

Association du personnel de la DRAC
Franche-Comté
9 bis rue Charles Nodier, 25000 BESANÇON CEDEX
Tél. : 03 81 65 72 71

Association Portes à portes - DRAC Île-de-France
98 rue de Charonne, 75011 PARIS
Tél. : 01 56 06 50 49

Association méditerranéenne des affaires
culturelles de la région Languedoc-Roussillon
5 rue Salle l'Évêque, BP2051, 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 02 32 85

Association culture et loisirs de la région Limousin
6 rue Haute de la Comédie, 87036 LIMOGES CEDEX
Tél. : 05 55 45 96 97

Association du personnel de la culture en Lorraine
6 place de Chambre, 57045 METZ CEDEX
Tél. : 03 87 56 41 47

Association du personnel DAC Martinique
54 rue du Pr R. Garcin, 97200 FORT-DE-FRANCE
Tél. : 05 96 60 87 62

Association Espace Loisirs Art Nature de la
région Midi-Pyrénées
32 rue Dalbade, BP811, 31080 TOULOUSE CEDEX 6
Tél. : 05 67 73 20 41

Association Loisirs et culture de la région
Nord-Pas-de-Calais
1 rue du Lombard, 59800 LILLE
Tél. : 03 28 36 61 11

Association DRAC ARTS
DRAC Basse-Normandie
13 bis rue Saint-Ouen, 14052 CAEN CEDEX
Tél. : 02 31 38 39 12

Association "La Barbelotte" DRAC Normandie
7 place de la Madeleine, 76000 ROUEN
Tél. : 02 32 10 70 88

Association régionale d'études et
d'animations culturelles - DRAC PDDL
1 rue St. Baudry, BP63518, 44035 NANTES CEDEX 1
Tél. : 02 40 14 23 36

Association Culture et Loisirs de la DRAC Picardie
5 rue Henry Daussy, 80044 AMIENS
Tél. : 03 22 22 25 14

Association du personnel des affaires
culturelles de Picardie
Château de Compiègne
Place du Général de Gaulle, 60200 COMPIEGNE
Tél. : 03 44 38 47 22

Association des personnels du ministère de
la Culture Poitou-Charentes
102 Grand'Rue, BP553, 86020 POITIERS CEDEX
Tél. : 05 49 36 30 27

Association régionale culturelle et
artistique (ARCA) - DRAC PACA
21-23 Bld du Roi René, 13617 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 16 19 15

Association régionale du personnel des
affaires culturelles de la région Rhône-Alpes
Le Grenier d'Abondance
6 quai Saint-Vincent, 69283 LYON CEDEX 01
Tél. : 04 72 00 44 27

✓ Pour plus d'information, consulter le site intranet **Sémaphore**
<http://semaphore.culture.gouv.fr> > domaine Ressources Humaines > Action sociale

Ministère de la Culture
Secrétariat général
bureau de l'action sociale (service des ressources humaines)
contact : 01.40.15.87.75

Réalisation : Mission de la communication interne - janvier 2019